

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/253  Paraphe : <i>PS</i>
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <i>Délibération n°DC2015/91</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 125

Présents : 83

Votants : 93 (dont 10 pouvoirs)

**POUR : 93 (100%)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le quinze décembre deux mille quinze, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Challerange, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 09/12/15

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

*Ayant pouvoir de vote* : Mesdames BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BEGNY Agnès, COSSON Pauline, JACQUET Ghislaine, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, NOIRANT Louissette, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, SEMBENI Anne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, BARRE Régis, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROUILLON Jacques, BROYER Jean, BRUAUX René, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CARTELET Michel, COLSON Dominique, COLSON Gilles, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DEGLAIRE Thierry, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GAVART Régis, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, JUILLET Bruno, LAHOTTE Hervé, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LESOILLE Patrick, LONGHAIS Christian, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MANESSE Jean-Eric, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAUSSIN Bruno, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VAIRY Lionel et VAN STECKELMAN Gérard.

*Représentés* : Madame MASLACH Marie-Odile donne pouvoir de vote à Monsieur SINGLIT Benoît, Madame LENFANT Maryvonne donne pouvoir de vote à Madame BEGNY Agnès, Madame PASSERA Karine donne pouvoir de vote à Monsieur DUGARD Yann, Madame ROGER Magali donne pouvoir de vote à Monsieur CARPENTIER Dominique, Monsieur CARRE Joël donne pouvoir de vote à Monsieur POTRON Francis, Monsieur DANNEAUX Dominique donne pouvoir de vote à Monsieur MANCEAUX Christophe, Monsieur ETIENNE Philippe donne pouvoir de vote à Monsieur SIGNORET Francis, Monsieur HUREAU Benoît donne pouvoir de vote à Madame PIEROT Chantal, Monsieur LOUIS Jean-Marc donne pouvoir de vote à Monsieur RATAUX Frédéric, Monsieur QUEVAL Guillaume donne pouvoir de vote à Monsieur MATHIAS Frédéric.

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PARC ARGONNE DECOUVERTE**

Considérant la nécessité de procéder à une décision modificative du budget Parc Argonne Découverte pour les raisons suivantes :

- Une hausse de fréquentation ayant entraîné des recettes supplémentaires mais également quelques dépenses supplémentaires (alimentation et service restaurant, produits boutiques...)
- Des travaux en régie afin d'effectuer en interne une partie de la mise en accessibilité du site (achats de petit équipement passés en investissement)
- Le vandalisme de fin juillet au Parc Argonne Découverte ayant entraîné nécessité de remplacer une partie du matériel ainsi que certaines écritures comptables

Vu les avis favorables remis par la commission des Finances et du contrôle de gestion en date du 26/11/15 et par le Bureau en date du 07/12/2015 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire ADOPTE la décision modificative du budget PARC ARGONNE DECOUVERTE comme suit :

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le 22 DEC. 2015 et de sa publication ou notification le**

### Dépenses de fonctionnement

#### Chapitre 011

Article 60631: Fournitures d'entretien : + 4 000

Article 60632 : Fournitures de petit équipement : + 6 000

Article 60623 : Alimentations : + 7 000

Article 6064 : Fournitures administratives : + 1 000

Article 6068 : Autres matières et fournitures : + 2 000

Article 6188 : Autres frais divers : + 6 000

Article 6251: Voyages et déplacements : + 1 000

#### Chapitre 023 :

Article 023 : Virement à la section d'investissement : + 18 000

#### Chapitre 67

Article 678 : Autres charges exceptionnelles : + 21 000

### Recettes de fonctionnement

#### Chapitre 70

Article 7062 Redevances et droits des services à caractère culturel : + 20 000

#### Chapitre 042

Article 722 Immobilisations corporelles : + 6 000

#### Chapitre 77

Article 7788 : produits exceptionnels divers : + 40 000

### Dépenses d'investissement

#### Chapitre 040

Article 2138 Autres constructions : + 6 000

#### Chapitre 21

Article 2138 : Autres constructions + 7 000

Article 2188 : Autres immobilisations corporelles : + 5 000

### Recettes d'investissement

#### Chapitre 021

Article 021: Virement de la section de fonctionnement : + 18 000

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

